



Réserve
Naturelle
Régionale

MOSELLE SAUVAGE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



LA MOSELLE SAUVAGE



Carnet
de **découverte**

ET PLAN DE RANDONNÉE

Bainville-aux-Miroirs

Bayon

Chamagne

Griport

Mangonville

Socourt

Virecourt



Conservatoire
d'espaces naturels
Lorraine



Le MOT du Président de la Région Grand Est

Des RNR pour agir et préserver la biodiversité !

Notre région est riche d'une biodiversité incroyable, sachons la préserver !

C'est par ces mots que je souhaite introduire la présentation des Réserves Naturelles Régionales de notre territoire. Nous savons aujourd'hui que les fortes menaces qui pèsent sur les milieux naturels, entraînent une perte de qualité, de diversité et impactent directement les espèces qui y vivent. Alors pour endiguer ces phénomènes, il nous faut agir.

Agir, c'est prendre des décisions fortes pour la biodiversité. Ainsi, au côté de ses partenaires, la Région Grand Est s'engage au travers de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité à protéger 50 000 hectares supplémentaires de notre territoire d'ici à 2030.

Agir, c'est aussi informer et sensibiliser le public à l'environnement. C'est là l'essence même des Réserves Naturelles Régionales (RNR) dont l'objectif est de préserver les sites naturels présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou les milieux naturels. Là encore, je réaffirme notre souhait de renforcer le réseau de nos réserves naturelles, avec l'extension et la création de 10 nouvelles RNR d'ici 2027.

La Région Grand Est s'engage ainsi pleinement en faveur de la biodiversité. Dotés de ce statut de protection forte, les sites les plus emblématiques de notre territoire sont préservés de manière durable. Ils sont ouverts au public, lorsque cela est compatible avec leur sauvegarde.

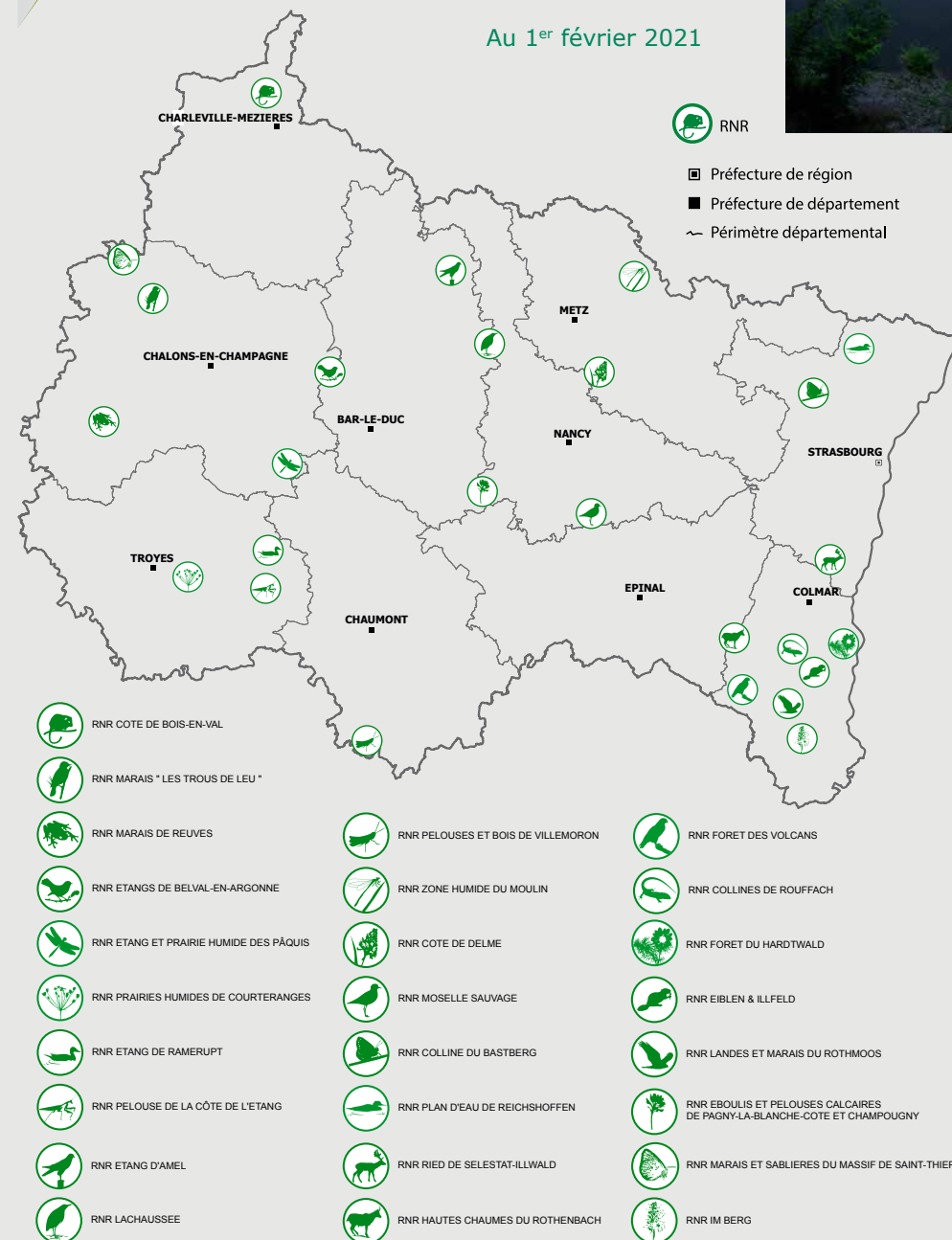
À travers ces carnets, je vous invite donc à (re)découvrir les Réserves Naturelles Régionales du Grand Est, et à agir vous aussi, en adoptant les comportements les plus respectueux, en apprenant à connaître ces richesses, et en contribuant ainsi, à votre échelle, à les protéger.

Jean ROTTNER,
Président du Conseil Régional Grand Est



Les Réserves Naturelles Régionales du Grand Est

Au 1^{er} février 2021



Il existe en Grand Est une grande diversité d'espaces naturels, de milieux, reconnus pour la biodiversité qu'ils abritent.

La Région Grand Est s'est fortement engagée dans le classement de ces espaces en Réserves Naturelles Régionales (RNR).

L'objectif des réserves naturelles est de protéger les milieux et les espèces qui y vivent, de préserver les richesses de notre patrimoine naturel et de mieux les faire connaître.

La vie des RNR s'articule autour d'une réglementation, adoptée lors de la création de la réserve, et d'une gestion adaptée au site, déployée d'après une évaluation scientifique. Cette réglementation est élaborée en concertation avec les propriétaires, gestionnaires et usagers. Certaines pratiques peuvent être autorisées, limitées ou interdites afin de concilier les enjeux écologiques avec ceux des acteurs locaux. Elle rappelle les attitudes à adopter dans ces milieux fragiles comme l'interdiction de dégradation ou de prélèvement. La gestion appliquée permet quant à elle de maintenir en bon état ou de restaurer les milieux naturels, de préserver les espèces animales et végétales. La Région confie la gestion de chacune de ces RNR à un ou plusieurs gestionnaires, qui ont pour mission de mettre en œuvre toutes ces actions. Ils sont présents sur le terrain tout au long de l'année, vous croiserez peut-être leur chemin lors de vos promenades...

Aujourd'hui, l'ensemble des sites qui vous sont présentés sur la carte en page 3 jouissent de ce statut de réserve naturelle régionale et sont ainsi préservés.

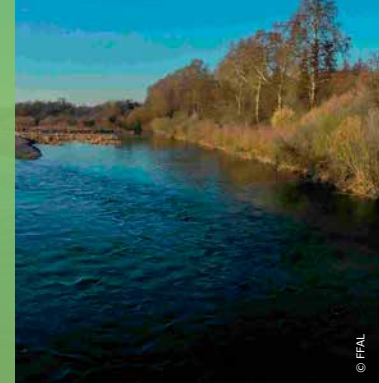
Ce carnet vous propose une découverte approfondie de la RNR de la Moselle sauvage. Laissez-vous guider...



La Réserve Naturelle Régionale de

La Moselle sauvage

Près de 400 ha classés en réserve naturelle



© FFAL

◆ Une réserve naturelle sur deux départements

● CLASSEMENT :

Le 21 décembre 2006 par le Conseil Régional Grand Est.

● SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

Bainville-aux-Miroirs, Bayon, Gripport, Mangonville, Virecourt (54), Chamagne, Socourt (88).

● SUPERFICIE : 381 ha.

● PROPRIÉTAIRES :

Propriétés communales louées à long terme par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (CEN Lorraine) et propriétés du CEN Lorraine.

◆ Un outil de protection de la biodiversité

Le classement en réserve naturelle confère à ce territoire un statut de protection réglementaire permettant la préservation des habitats naturels (forêts alluviales, bras morts, bancs de galets, prairies et pelouses sableuses) et de la ressource en eau.

En plus de cette protection, la Moselle sauvage est reconnue à différents titres :

- Natura 2000 : « Vallée de la Moselle (secteur Chatel-Tonnoy) »*
- Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique : ZNIEFF « Vallée de la Moselle de Thaon-les-Vosges à Flavigny »
- Espace Naturel Sensible : ENS de la Moselle Sauvage
- Zone humide remarquable du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

◆ Une gouvernance partagée

Chaque année, un comité consultatif de la réserve naturelle se réunit et associe de nombreux partenaires : les propriétaires, l'Etat, l'Agence de l'eau Rhin Meuse, les représentants de la profession agricole, Voies Navigables de France, etc. Cette réunion est l'occasion d'aborder les actions qui sont menées sur le site.

◆ Une gestion adaptée

Pour que l'ensemble des activités cohabitent en bonne intelligence (pêche de loisirs, agriculture, etc.) un plan de gestion organise la vie de la réserve naturelle. Le CEN Lorraine est chargé de l'appliquer en tant que gestionnaire.

* Le réseau de sites Natura 2000 vise à assurer la conservation d'habitats naturels et d'espèces particulièrement menacés en Europe.

Quelques bénévoles de la réserve naturelle



Les bénévoles de la réserve naturelle réalisent des suivis d'espèces précieuses pour la gestion du site. Leur présence locale est aussi un atout indéniable pour la surveillance du lieu.

Le Sentier de Randonnée

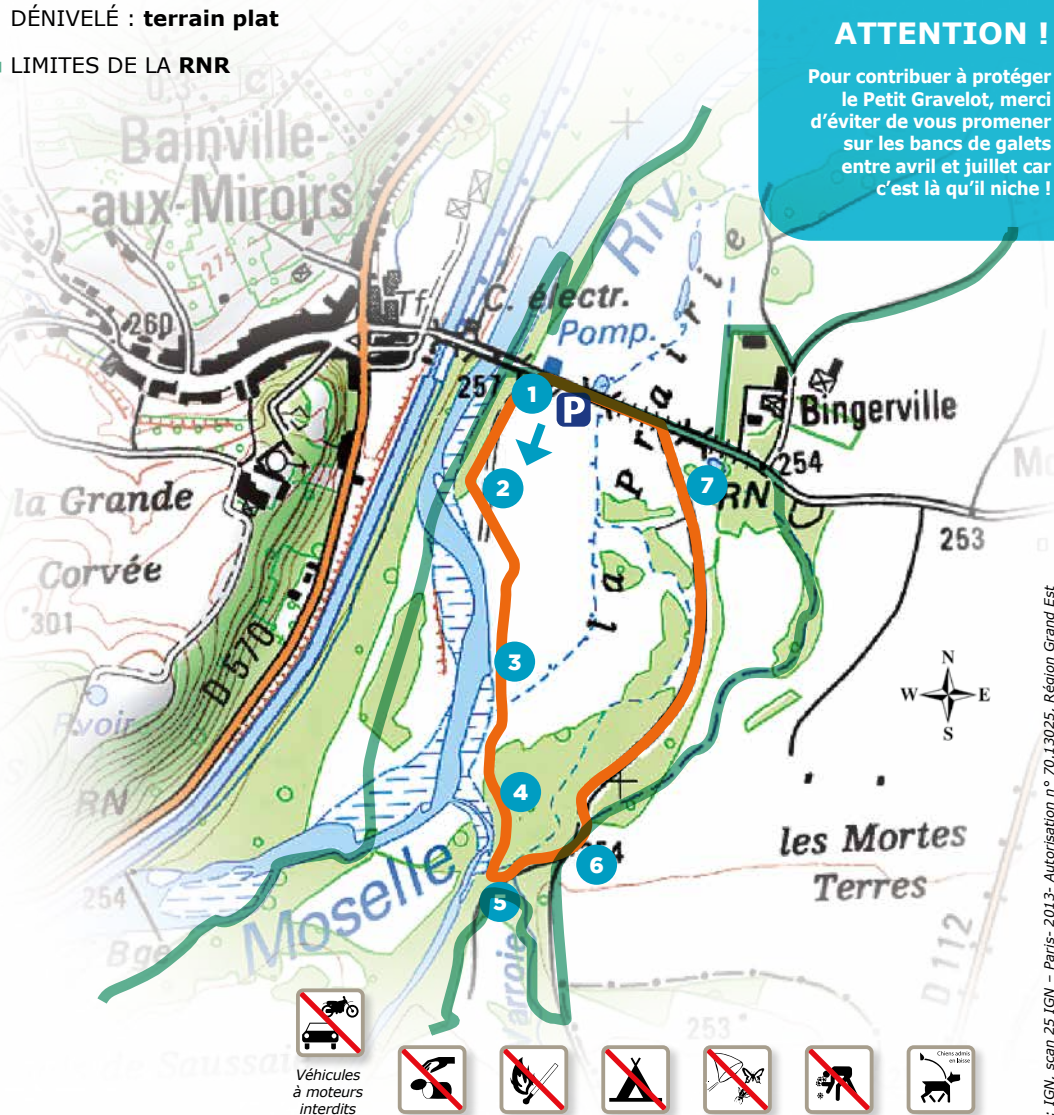
PARCOURS : **2 km**
DURÉE : **1h**
DÉNIVELÉ : **terrain plat**

LIMITES DE LA RNR



ATTENTION !

Pour contribuer à protéger le Petit Gravelot, merci d'éviter de vous promener sur les bancs de galets entre avril et juillet car c'est là qu'il niche !



Informations pratiques

CONSEILS

PENSEZ À PRENDRE : **paire de jumelles** et **chaussures de randonnée** ou **bottes en cas de pluie**.

À certaines époques de l'année, la Moselle risque de déborder sur le sentier. **SOYEZ VIGILANTS !**

En période de chasse, veuillez-vous renseigner auprès de la mairie de Bainville-aux-Miroirs pour les dates de battues.



Tout au long du sentier, laissez-vous guider par les jalons directionnels. Départ aux panneaux d'accueil de la réserve naturelle à Bainville-aux-Miroirs, sur le parking, après le pont.

PARCOURS 2 KM

- 1 Départ au niveau des panneaux d'accueil de la réserve naturelle situés sur le parking, après le pont (rive droite) en venant du village de Bainville-aux-Miroirs.
- 2 Empruntez le chemin et dirigez-vous vers la rivière. Admirez le paysage et observez le travail continu de la Moselle sur ses berges. Soyez vigilants et ne vous approchez pas trop près car les berges peuvent s'effondrer sous vos pieds.
- 3 Continuez le long de la rivière en remontant le courant. Vous pourrez observer dans les prés des traces d'anciens canaux d'irrigation.
- 4 Poursuivez le long de la rivière et découvrez un curieux phénomène : la Moselle se sépare en deux !
- 5 Lorsque vous arrivez sur le chemin, avant de tourner à gauche, empruntez le petit sentier en face de vous pour découvrir la forêt et ses habitants...
- 6 Continuez sur le chemin et au croisement prenez votre gauche.
- 7 En poursuivant sur le GR5F, vous arriverez sur la route qui vous permet de revenir au point d'accueil.



MOSELLE SAUVAGE



Gagée des prés

Le Territoire

La Faune

◆ La Moselle : une rivière vivante !

La Réserve Naturelle de la Moselle sauvage occupe près de 400 ha, de part et d'autre de la rivière, sur une longueur d'environ 10 km. Sur ce tronçon, les faibles contraintes anthropiques (enrochement, digues, gravières...) laissent à la Moselle la possibilité de divaguer librement. Cet espace de liberté combiné à la puissance hydraulique de la rivière lui permet de se déplacer latéralement de plusieurs dizaines de mètres en quelques années. On parle de « **rivière à lit mobile*** » dont la Moselle sauvage constitue l'un des derniers tronçons dans le Nord Est de la France.

La végétation et l'épaisse couche de galets (8 à 10 m par endroit !) permettent de filtrer l'eau qui peut ainsi être prélevée et acheminée auprès de 450 000 habitants.

Cette zone encore sauvage est un immense champ d'expansion pour les crues. La rivière dissipe ainsi son énergie dans la plaine alluviale, ce qui limite largement les phénomènes d'inondation à l'aval.

* Rivière à lit mobile : cours d'eau dont la dynamique naturelle engendre un déplacement de son lit



La Moselle en crue



© C. GRUBER

◆ Des espèces emblématiques

La libre divagation de la Moselle sur ce tronçon permet l'expression de milieux naturels devenus rares dans le Grand Est : bancs de galets mobiles, berges érodées, îles et méandres, chenaux temporaires, forêt alluviale... Ces écosystèmes hébergent de nombreuses espèces dont plusieurs sont devenues emblématiques pour la réserve !

● Le Petit gravelot

Le Petit Gravelot vit sur les plages de galets de la Moselle où il se nourrit d'insectes, de petits crustacés et de vers. Migrateur, il revient d'Afrique au printemps sur la réserve naturelle et installe son nid à même le sol, dans une dépression formée dans le sable ou le gravier. Ses œufs marron-beige se fondent dans les galets, si bien que leur prédation s'en trouve limitée. Ils sont en revanche fortement exposés au piétinement par les hommes ou les animaux et aux risques de crue. Les bancs de graviers de la Moselle accueillent une belle population reproductrice de Petit Gravelot, qu'il faut préserver du dérangement et du piétinement.

● L'Hirondelle de rivage

L'hirondelle de rivage, qui doit son nom aux milieux qu'elle fréquente, est la plus petite hirondelle présente en Europe. Elle profite des hautes berges façonnées par la rivière pour creuser une galerie où elle installe son nid. Parfois aménagé à plus d'un mètre de profondeur, un même nid peut être utilisé plusieurs années de suite. Grande virtuose de la voltige, on la voit souvent rasant la surface de l'eau pour capturer des insectes. Espèce migratrice, l'hirondelle de rivage s'observe sur nos rivières de mars à août, avant de rejoindre l'Afrique où elle passera l'hiver.

● À ne pas manquer

Le Castor d'Europe est un mammifère protégé au niveau européen. Ce rongeur (le plus gros d'Europe !) a besoin d'arbres tels que les saules pour s'installer durablement. Vous remarquerez aisément son passage grâce aux arbres taillés en « crayons » et vous pourrez tenter de l'observer plutôt l'été, tôt le matin ou à la tombée de la nuit, se nourrissant de végétaux qu'il trouve sur les berges.



Hirondelle de rivage

© FFAL

Guépier d'Europe, autre habitant de la réserve naturelle



© FFAL

La Flore

La Gestion

◆ Des plantes de milieux secs... en zone humide !

Certains sols très drainants de la réserve naturelle permettent l'apparition et le maintien de prairies originales, les **pelouses sableuses**. On trouve au sein de ces milieux des espèces végétales singulières telles que la Scabieuse des prés ou l'Orchis bouffon, toutes deux protégées en Lorraine.

● L'Orchis bouffon

Espèce en régression dans notre région, l'**Orchis bouffon** fleurit d'avril à mai dans les prairies de fauche et les zones herbeuses non fertilisées de la vallée de la Moselle.

Comme toutes les orchidées, l'Orchis bouffon entretient une relation étroite avec un champignon du sol qui lui procure l'eau et les éléments minéraux nécessaires à sa survie. En échange, l'orchidée produit des sucres et des vitamines indispensables au développement du champignon. Cette symbiose, efficace mais fragile, peut rapidement être rompue si les prairies dans lesquelles évoluent ces êtres vivants subissent des modifications de pratiques agricoles (fertilisation notamment). Très souvent, le champignon disparaît le premier, suivi de près par l'orchidée.

● La Scabieuse des prés

La **Scabieuse des prés** s'exprime dans les prairies relativement sèches et peu intensifiées. Elle s'épanouit de mai à juin par une floraison rose à bleu-violacé.

> **Soyez vigilants et restez sur les chemins pour éviter de piétiner ces espèces fragiles.**



◆ Une gestion écologique et économique !

La rivière façonne le paysage et les milieux naturels au rythme des crues annuelles. En hiver, la puissance de l'eau est telle que la Moselle peut changer son tracé et créer de nouveaux méandres, îles ou bras morts. À l'automne et au printemps, elle dépose des bancs de sable et de galets progressivement colonisés par la végétation en été.

● Les forêts alluviales : la non-intervention comme outil de gestion !

Les forêts alluviales sont des boisements qui se développent en bord de rivière. Elles sont composées de saules, de frênes, d'aulnes et d'espèces caractéristiques telles que le Houblon et le Cerisier à grappes. Elles sont plus ou moins inondables en fonction de leur éloignement du cours d'eau et de l'ampleur des crues. Pour atteindre un certain degré de naturalité*, ces boisements doivent évoluer librement au fil du temps.

● Des agriculteurs impliqués !

La réserve naturelle se situe sur des terres rurales marquées par l'agriculture extensive, à base d'élevage. Grâce à l'engagement des exploitants agricoles de la vallée de la Moselle qui acceptent de faucher tardivement leurs prairies et de limiter la fertilisation, de nombreuses plantes rares et/ou protégées peuvent y être préservées.

Ce partenariat est essentiel pour la conservation de la nature et la préservation de la qualité de l'eau potable.

* Naturalité : caractère sauvage d'un milieu naturel.





CONTACTS

Région Grand Est

Direction de la Transition Energétique, Ecologique et de l'Environnement
Service Eaux et Biodiversité - Place Gabriel Hocquard - CS 81004
57036 METZ Cedex 01
Tél. 03.87.33.67.83

CEN Lorraine - Bureau de la Réserve Naturelle Régionale

Cathy GRUBER
Conservatrice de la Réserve Naturelle Régionale de la Moselle sauvage
61, rue de Lebeuville
54290 BAINVILLE-AUX-MIROIRS
Tél. 03 83 74 21 45
Tél. 06 27 25 84 35

GESTIONNAIRE



Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

3 rue du Président Robert Schuman
57400 Sarrebourg — Tél. 03 87 03 00 90

www.cen-lorraine.fr

PARTENAIRES FINANCIERS



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

www.reserves-naturelles.org/moselle-sauvage